

Répertoire des thèmes pour le perfectionnement des moniteurs de conduite

Elaboré et édicté en accord avec l'association suisse des moniteurs de conduite (ASMC).
Adopté par le comité de l'asa le 25 novembre 2010.

Compléments décembre 2016

Afin de simplifier la lecture du répertoire des thèmes, seule la forme masculine est utilisée. Il va de soi qu'elle implique également la forme féminine.

Berne, décembre 2016

Sommaire

A	Introduction	3
	Objectifs des cours de perfectionnement des moniteurs de conduite	3
	Compétences d'action	3
	Obligation de suivre des cours de perfectionnement	3
	Détermination des contenus de cours	4
	Autorisation pour l'organisation de cours de perfectionnement	4
	Surveillance	4
B	Compétences, objectifs de formation et thèmes de cours de perfectionnement	5
	1. Aspects psycho-pédagogiques de l'enseignement de la conduite	6
	2. méthodologie de l'enseignement	7
	3. connaissances techniques et juridiques	8
	4. Technique de la conduite	9
	5. sens de la circulation et perception des dangers	10
	6. conduite respectueuse de l'environnement et économe en énergie	11
C	Aperçu	12

A Introduction

Le répertoire des thèmes sert de base à la planification, à l'évaluation et à l'autorisation de cours dans le cadre du perfectionnement des moniteurs de conduite. Il est basé sur l'ordonnance sur les moniteurs de conduite (OMCo), les directives relatives aux cours de perfectionnement OMCo (Dir. MCo) et est axé en outre sur le programme cadre d'enseignement pour écoles professionnelles de moniteurs de conduite reconnues. (PCMCo).

Objectifs des cours de perfectionnement des moniteurs de conduite

Les cours de perfectionnement ont pour objectifs d'obtenir, actualiser et approfondir la qualification acquise dans le cadre de la formation de base.

(Chiffre 1.2 Dir. MCo)

Compétences d'action

Le perfectionnement contribue à l'obtention et à l'approfondissement de compétences d'action acquises dans la formation et dans l'activité pratique. Ces compétences sont résumées comme suit:

Les moniteurs sont aptes à former les apprentis conducteurs, qui se déplacent avec des voitures de tourisme, des motocycles et des véhicules automobiles lourds en se conformant à la loi, par une conduite soucieuse des autres conducteurs, responsable et respectueuse de l'environnement.

Obligation de suivre des cours de perfectionnement

Les détenteurs d'un permis de moniteur de conduite de la catégorie B doivent, dès la délivrance de celui-ci, suivre dans le courant de chaque période de cinq ans des cours de perfectionnement d'une durée minimale de cinq journées de sept heures chacune dans les domaines suivants:

- a. Aspects psycho-pédagogiques de l'enseignement de la conduite;
- b. Méthodologie de l'enseignement;
- c. Connaissances techniques et juridiques;
- d. Technique de conduite;
- e. Sens de la circulation et perception des dangers;
- f. conduite respectueuse de l'environnement et économe en énergie.

Les détentrices et détenteurs de permis des catégories A et C doivent suivre au moins deux journées supplémentaires de cours de perfectionnement, *spécifiques pour chaque catégorie*, de sept heures chacune.

(Art. 22 al. 1+2 OMCo)

Les formations en vue de l'acquisition du brevet fédéral de spécialiste « Moniteur de conduite » ainsi que pour l'acquisition de qualifications supplémentaires « Moniteur de conduite de motocycle », « Moniteur de conduite de camion » et pour l'acquisition du certificat fédéral d'animateur, ne tiennent pas lieu de cours de perfectionnement.

Les enseignants qui détiennent une autorisation d'enseigner doivent aussi remplir l'obligation de suivre des cours de perfectionnement. Les cours qu'ils donnent eux-mêmes ne sont pas comptabilisés.

(Chiffre 4.3 Dir. MCo)

La formation continue qui n'a pas été suivie dans un cours reconnu selon le chiffre 3.5 peut néanmoins être comptabilisée au titre de cours de perfectionnement à condition de faire l'objet d'une demande dûment motivée. C'est l'asa qui prend la décision d'accepter ou non la demande de comptabiliser la formation. Le traitement de la demande est payant.

(Chiffre 4.4 Dir. MCo)

Détermination des contenus des cours

Les organisateurs de cours sont libres de déterminer le contenu des cours dans le cadre de l'art. 22 OMCo. Un répertoire des thèmes est fixé par l'asa à partir de ces domaines spécialisés (points forts de la formation continue professionnelle). Des besoins complémentaires en termes de perfectionnement signifiés par l'organisation du monde du travail sont introduits dans ce répertoire d'un commun accord.

Sur la base des développements actuels, des expériences faites dans la pratique ou des appréciations de l'assurance qualité, l'asa peut prescrire certains contenus de cours à titre obligatoire.

(Chiffre 3.1 Dir. MCo)

Autorisation pour l'organisation de cours de perfectionnement

L'organisation de cours de perfectionnement pour les moniteurs de conduite requiert une autorisation. Cette dernière est accordée par le canton dans lequel l'organisateur du cours a son siège, en accord avec l'organisation du monde du travail responsable du brevet fédéral de moniteur de conduite.

(Art. 23 OMCo)

Surveillance

Les cantons vérifient que les moniteurs de conduite enregistrés sur leur territoire remplissent l'obligation de suivre des cours de perfectionnement. Ils surveillent en outre les organisateurs de cours ainsi que le déroulement des cours.

(Art. 24 al. 2 OMCo)

B Autorisation de types de cours

Le répertoire des thèmes constitue la base de référence des contenus de cours pour l'autorisation des cours, voire des types de cours. La structure du répertoire des thèmes en fonction des domaines spécialisés correspond aux prescriptions de l'art. 22 al. 1 de l'ordonnance sur les moniteurs de conduite. Les contenus proviennent pour la plupart du programme cadre d'enseignement pour les écoles professionnelles de moniteurs de conduite reconnues, la structure de ce programme diffère quelque peu de l'ordonnance sur les moniteurs de conduite.

Pour chaque domaine spécialisé, sont présentés les compétences d'action ainsi que les objectifs de formation correspondants avec une division en capacités techniques, personnelles, sociales, méthodiques sans toutefois utiliser de niveaux taxonomiques. Il en découle que les thèmes de cours de perfectionnement sont répertoriés pour chaque domaine. Ceci doit permettre aux prestataires de cours de perfectionnement de les planifier et de les proposer.

Le répertoire des thèmes n'est pas exhaustif. Au sein des domaines spécialisés selon l'OMCo, l'asa et les prestataires de cours peuvent intégrer d'autres thèmes. Les idées pour de nouveaux thèmes de perfectionnement doivent être adressées à l'asa et confiées au groupe de travail répertoire des thèmes. Elles ne peuvent pas être examinées en même temps qu'une demande pour l'autorisation d'un type de cours.

Examen des requêtes pour l'autorisation des cours

Lors de l'examen des requêtes, ce sont notamment les points suivants qui sont examinés:

- **Harmonisation avec les bases légales** : respect des critères formels pour l'autorisation de cours en conformité avec les directives sur le perfectionnement (durée, lieu, nombre de participants, etc.).
- **Contenu des cours** : le contenu des cours correspond aux thèmes du répertoire.
- **Thème dominant** : le programme de cours contient un thème dominant. Plusieurs thèmes de formation peuvent être combinés pour constituer un module sur un thème dominant pour une journée de cours. Sont autorisés les cours comportant jusqu'à quatre modules. Certains thèmes de formation ne sont acceptés qu'à titre de module et non comme thème dominant d'une journée de cours. Ils sont marqués d'un M placé comme exposant dans le répertoire des thèmes (Thème ^M).
- **Règle des 5/2** : A l'instar de la pratique, lors de cours de perfectionnement dans le cadre de l'ordonnance sur l'admission des chauffeurs, la règle des 5/2 est également acceptée pour les cours de perfectionnement des moniteurs de conduite. Les cours de perfectionnement peuvent comprendre différents modules, il faut toutefois prévoir au minimum 5 heures pour le module avec les points forts pour une catégorie déterminée. Deux heures peuvent être consacrées à d'autres thèmes du répertoire des thèmes selon les besoins des participants au cours.
- **Catégorie** : Dans le répertoire des thèmes, on voit quels thèmes sont acceptés pour toutes les catégories ou seulement pour des catégories spécifiques à l'agrément des moniteurs de conduite. Si dans la requête, le cours n'est pas expressément indiqué pour une catégorie spécifique, il est autorisé comme cours pour la catégorie B (au sens d'une qualification de base et non de la catégorie de véhicules).
- **Transfert de la pratique** : Le thème dominant concerne l'activité d'enseignement pratique, voire le travail avec des élèves d'auto-école. Le but des cours de perfectionnement consiste à améliorer les aptitudes techniques, sociales et méthodologiques des moniteurs de conduite dans la pratique. Les cours de perfectionnement pour moniteurs de conduite peuvent comprendre des éléments de cours qui contribuent à leur développement et à leur épanouissement personnel, ou qui transmettent des connaissances de gestion pour pouvoir diriger une auto-école (cf. règle 5/2). Les contenus des cours doivent toutefois servir en premier lieu à améliorer leurs compétences de moniteur/monitrice de conduite.

Domaine spécialisé	1. Aspects psycho-pédagogiques de l'enseignement de la conduite		
Compétences	Les moniteurs de conduite utilisent des formes de discours et de communication appropriées. Ils créent une atmosphère d'apprentissage positive et assurent une relation optimale entre enseignants et apprenants.		
Objectifs de formation	<i>Capacités techniques:</i> Les moniteurs de conduite expliquent à l'aide d'exemples les modèles de communication, les théories de la psychologie d'apprentissage ainsi que les modèles pédagogiques.		
	<i>Capacités personnelles:</i> Les moniteurs de conduite observent leurs propres réactions et sont prêts à les intégrer de façon constructive. Ils analysent leur vécu personnel d'apprentissage, réfléchissent sur leur comportement et leur style d'apprentissage. Ils trouvent un intérêt à expérimenter l'apprentissage en tant que processus ou contribution au développement de leur propre personnalité et de celle des autres. Ils sont prêts à mettre en pratique les lois et théories de la psychologie d'apprentissage.		
	<i>Capacités sociales:</i> Les moniteurs de conduite prennent en compte les symptômes tant de dépassement que du manque de sollicitation des capacités dans l'apprentissage et y réagissent de façon adaptée.		
	<i>Capacités méthodiques:</i> Les moniteurs de conduite utilisent les principes de la communication non verbale, développent les processus de communication en groupes ou chez les individus, ils interviennent de façon adéquate. Ils reconnaissent les signes d'angoisse à l'examen et y réagissent de manière adaptée. Ils utilisent des stratégies de feedback appropriées.		
Thèmes des cours de perfectionnement	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
	<ul style="list-style-type: none"> - Psychologie de la communication, procédures de communication - Modèles de communication - Psychologie de l'apprentissage - Apprentissage en tant qu'actes, exercices axés sur l'action - Observer et évaluer les apprenants - Illettrisme (interaction avec des apprenants concernés) - Images de la personnalité^M - Angoisse à l'examen^M - Intervention en cas de conflits - Stratégies de désescalades - Vécu d'apprentissage personnel^M - Réflexion sur le propre comportement d'enseignement et d'apprentissage^M 		

Domaine spécialisé	2. méthodologie de l'enseignement		
Compétences	Les moniteurs de conduite initient, accompagnent et évaluent efficacement et durablement les processus d'apprentissage sur la base de leurs connaissances des facteurs d'influence sur le cours et l'apprentissage.		
Objectifs de formation	<i>Capacités techniques:</i> Les moniteurs expliquent les facteurs d'influence sur les processus d'apprentissage, les diverses conditions d'apprentissage pour le cours théorique et de conduite, les causes et les conséquences du dépassement des capacités et du manque de sollicitation des capacités.		
	<i>Capacités personnelles:</i> Les moniteurs de conduite sont conscients que le type de matière à enseigner peut influencer sur le message de fond. Ils sont prêts à analyser leur propre style de communication et leurs stratégies de gestion des conflits et à les modifier si nécessaire.		
	<i>Capacités sociales:</i> Les moniteurs de conduite suscitent l'intérêt des apprenants pour la matière. Ils sont conscients de l'importance de la dynamique de groupe dans les processus et sont prêts à faire analyser par d'autres leur propre comportement en termes de communication et lors de la gestion de conflits.		
	<i>Capacités méthodiques:</i> Les moniteurs de conduite utilisent différentes méthodes d'initialisation et d'accompagnement des processus d'apprentissage et instruisent les élèves d'auto-école à l'apprentissage autonome. Ils planifient les leçons, formulent des objectifs d'apprentissage, divisent la matière à apprendre en unités d'apprentissages et utilisent différentes méthodes d'enseignement dans leur cours. Ils savent utiliser de manière adaptée les différents outils de soutien des processus d'apprentissage et les possibilités de visualisation. Ils résolvent les problèmes dans des processus de groupes.		
Thèmes des cours de perfectionnement	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
	<ul style="list-style-type: none"> - Méthode et didactique: bases - Recherche sur le cours: résultats - Psychologie et stratégies de motivation - Apprentissage optimal conditions-cadres - Formulation d'objectifs d'apprentissage - Travaux de groupes - Dynamique de groupe - Jeux de rôle (y compris avec enregistrement vidéo) - Analyser des séquences du cours - Planifier, élaborer et évaluer les unités du cours - Outils pour le cours - Emploi des méthodes et médias de cours (discussion) - Donner des leçons sur les règles de circulation en cours de groupe 		

Domaine spécialisé	3. Connaissances techniques et juridiques ;		
Compétences	Les moniteurs de conduite planifient, organisent et évaluent les manifestations d'apprentissage dans le domaine du droit de la circulation routière.		
Objectifs de formation	<i>Capacités techniques:</i> Les moniteurs de conduite expliquent les bases légales pertinentes pour les cours de conduite théoriques et pratiques. Ils évaluent correctement quelles sont les bases légales importantes pour le cours de conduite pratique et théorique. Ils expliquent les bases techniques simples de certaines caractéristiques importantes de voitures de tourisme, motocycles et véhicules utilitaires. Ils expliquent les dispositions légales concernant les véhicules		
	<i>Capacités personnelles:</i> Les moniteurs de conduite sont prêts à faire face à l'ampleur des bases légales en matière de circulation routière. Ils prennent une posture objective par rapport au droit de la circulation.		
	<i>Capacités sociales:</i> Les moniteurs de conduite déterminent le niveau d'apprentissage des élèves d'auto-école. Ils font preuve de compréhension pour le point de vue des élèves d'auto-école et sont conscients que ceux-ci vivent dans leur environnement de grandes différences dans l'acceptation et l'utilisation des bases légales.		
	<i>Capacités méthodiques:</i> Les moniteurs de conduite enseignent les bases légales en fonction des groupes cibles avec des méthodes d'enseignement différentes axées sur l'action.		
Thèmes des cours de perfectionnement	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
	- Motocycles Particularités techniques	- Voitures de tourisme Particularités techniques	- Véhicules utilitaires: Particularités techniques
		- Temps de travail et de repos: Bases légales - Organisation du travail	
	<ul style="list-style-type: none"> - Droit de la circulation routière, règles de la circulation, signalisation, permis - Droit pénal, mesures administratives, amendes d'ordre, système en cascade - Responsabilité civile, assurance^M - Instruire sur les bases légales - Économie d'entreprise et marketing pour écoles de conduite^M - Technique du véhicule d'ordre général - Contrôles et maintenance, atelier - Lacunes techniques: comportement - Equipement de sécurité 		

Domaine spécialisé	4. Technique de la conduite		
Compétences	Les moniteurs de conduite planifient et enseignent en fonction du groupe cible les cycles de formation au sujet de la technique automobile, de motocycle et de véhicules utilitaires, au sujet de la physique appliquée à la conduite et au sujet de la conduite sous diverses conditions dans l'environnement de la circulation.		
Objectifs de formation	<i>Capacités techniques:</i> Les moniteurs expliquent les bases de la physique appliquée à la conduite en prenant en considération les particularités des différents types de véhicule.		
	<i>Capacités personnelles:</i> Les moniteurs reconnaissent l'importance de l'utilisation de connaissances spécialisées en technique de conduite et apprécient les contenus pertinents pour une bonne formation de conduite. Ils sont conscients que ce domaine spécialisé nécessite une formation continue constante poussée en raison de l'évolution technique.		
	<i>Capacités sociales:</i> Les moniteurs de conduite sont conscients que certains élèves d'auto-école ont des difficultés à comprendre les liens techniques et qu'ils ne voient pas comment utiliser de telles connaissances pour la conduite au quotidien.		
	<i>Capacités méthodiques:</i> Les moniteurs délivrent des séquences d'apprentissage pratiques et théoriques de technique de conduite en fonction du groupe cible et du niveau de formation des apprenants.		
Thèmes des cours de perfectionnement	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
		- Manipulation de marchandises dangereuses (sauf pour les chauffeurs)	
			- Violence, criminalité: Mesures de prévention
	<ul style="list-style-type: none"> - Physique appliquée à la conduite, cinématique - Transporter des personnes, attitude avec les passagers - Chargement: Charge utile, répartition, emballage, sécurité - Installations de conduite et aides à la conduite - Intempéries, conditions routières particulières - Entraînement à la sécurité routière et à la conduite (virages, adaptation de la vitesse) - Atteler une remorque - Contrôles de sécurité - Former par étapes: Préformation, formation de base, formation principale et perfectionnement 		

Domaine spécialisé	5. Sens de la circulation et perception des dangers		
Compétences	Les moniteurs enseignent les éléments du sens de la circulation de façon convaincante, ils développent et renforcent les mentalités et attitudes des élèves d'auto-école.		
Objectifs de formation	<i>Capacités techniques:</i> Les moniteurs de conduite expliquent le concept de cours de théorie de la circulation ainsi que les contenus principaux: manière d'observer la circulation, environnement de la circulation, danger, déroulements moteur et déroulement de la circulation, partenaire de la circulation, accidents, aptitude à la conduite		
	<i>Capacités personnelles:</i> Les moniteurs sont prêts à composer avec le cours de théorie de la circulation. Ils reconnaissent l'importance de ces contenus pour la sécurité. Ils reconnaissent que la prévention des risques à l'avance est plus importante que la gestion de situations dangereuses.		
	<i>Capacités sociales:</i> Les moniteurs souhaitent familiariser les élèves d'auto-école avec les dangers potentiels de la conduite et dès le début de leur participation active dans la circulation motorisée, ils souhaitent agir sur leurs comportements. Ils sont prêts à adapter l'enseignement des contenus du cours de théorie de la circulation aux élèves d'auto-école en fonction de la situation et ainsi à optimiser leurs capacités d'identification.		
	<i>Capacités méthodiques:</i> Les moniteurs de conduite font le lien entre leur expérience des élèves d'auto-école avec les contenus du cours de théorie de la circulation ; ils encouragent l'examen de la nécessité du sens de la circulation et de la perception des dangers.		
Thèmes des cours de perfectionnement	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
	- Accidents de motocycles		- Accidents de la circulation et prévention - Santé
	<ul style="list-style-type: none"> - Manière d'observer la circulation - Environnement de la circulation, autres usagers de la route^M - Comportement dans un tunnel - sécurité de la circulation: bases - Enseignement des dangers, sens de la circulation: bases - Accidents de la circulation Comportement et analyse des causes - Prévention des accidents^M - Responsabilité - Capacité de conduite (alcool, drogues, médicaments etc.) - Fonction d'exemple^M 		

Domaine spécialisé	6. Conduite respectueuse de l'environnement et économe en énergie.		
Compétences	Les moniteurs de conduite enseignent les règles de base d'un comportement respectueux de l'environnement et économe en énergie dans la circulation routière. Ils transmettent aussi les offres de mobilité combinée.		
Objectifs de formation	<i>Capacités techniques:</i> Les moniteurs de conduite expliquent les principes d'une conduite respectueuse de l'environnement et économe en énergie ainsi que leurs relations avec l'état du véhicule. Ils décrivent les avantages de la mobilité combinée ainsi que les offres correspondantes. Ils analysent l'utilité d'aides techniques pour une conduite respectueuse de l'environnement.		
	<i>Capacités personnelles:</i> Les moniteurs acceptent l'utilisation d'un mode de conduite économe en énergie et sont prêts à encourager auprès des nouveaux conducteurs un mode de conduite responsable et une mobilité économe en énergie et respectueuse de l'environnement. Ils sont aussi prêts à les renforcer durablement.		
	<i>Capacités sociales:</i> Les moniteurs de conduite sont conscients qu'ils servent de modèle pour les élèves d'auto-école en termes de conduite respectueuse de l'environnement et économe en énergie.		
	<i>Capacités méthodiques:</i> Les moniteurs enseignent avec un jugement critique les bases de la conduite respectueuse de l'environnement et économe en énergie et utilisent ces règles dans le cours de conduite. Ils conseillent et informent au sujet de l'acquisition de véhicules économes en énergie et au sujet de techniques alternatives de véhicule.		
Thèmes des cours de perfectionnement	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
	- Motorcycle: Utilisation respectueuse de l'environnement		- Véhicules utilitaires: Exploitation respectueuse de l'environnement
	<ul style="list-style-type: none"> - Eco-Drive et sécurité routière - Enseigner l'Eco-Drive - Conduite préventive - Adaptation de la vitesse - Confort de conduite - Aspects environnementaux - Résistances au roulement - Diagramme de plein chargement: courbe de couples, de rendement et de consommation^M - Chaîne cinématique - Technique du véhicule moderne et alternative - Mobilité combinée, utilisation des transports publics^M 		

C Aperçu des thèmes	A	B	C	mod	OACP	ADR
Pédagogie de la psychologie						
Psychologie de la communication, procédures de communication	x	x	x	x		
Modèles de communication	x	x	x	x	x	
Psychologie de l'apprentissage	x	x	x	x		
Apprentissage en tant qu'actes, exercices axés sur l'action	x	x	x	x		
Observer et évaluer les apprenants	x	x	x	x		
Illettrisme (interaction avec des apprenants concernés)	x	x	x			
Images de la personnalité ^M	x	x	x	x	x	
Angoisse à l'examen ^M	x	x	x		x	
Intervention en cas de conflits	x	x	x	x	x	
Stratégies de désescalades	x	x	x	x	x	
Vécu d'apprentissage personnel ^M	x	x	x	x		
Réflexion sur son propre comportement d'enseignement et d'apprentissage	x	x	x	x		
méthodologie de l'enseignement						
Méthode et didactique: bases	x	x	x	x		
Recherche sur le cours: résultats	x	x	x	x		
Psychologie et stratégies de motivation	x	x	x	x		
Apprentissage optimal: conditions-cadres:	x	x	x	x		
Formulation d'objectifs d'apprentissage	x	x	x	x		
Travaux de groupes	x	x	x	x		
Dynamique de groupe	x	x	x	x		
Jeux de rôle (y compris avec enregistrement vidéo)	x	x	x	x		
Analyser des séquences du cours	x	x	x	x		
Planifier, élaborer et évaluer les unités du cours	x	x	x	x		
Outils pour le cours	x	x	x	x		
Emploi de méthodes et médias de cours (discussion)	x	x	x	x		
Donner des leçons sur les règles de circulation en cours de groupe	x	x	x			
Connaissances juridico-techniques						
Droit de la circulation routière, règles de la circulation, signalisation, permis	x	x	x		x	x
Droit pénal, mesures administratives, amendes d'ordre, système en cascade	x	x	x	x	x	
Responsabilité civile, assurance ^M	x	x	x	x	x	
Instruire sur les bases légales	x	x	x			
Économie d'entreprise et marketing pour écoles de conduite ^M	x	x	x			
Technique du véhicule d'ordre général	x	x	x	x	x	
Contrôles et maintenance	x	x	x		x	x
Lacunes techniques: comportement	x	x	x		x	x
Équipement de sécurité	x	x	x		x	x
Motocycles: Particularités techniques	x					
Voitures de tourisme: Particularités techniques		x				
Véhicules utilitaires: Particularités techniques			x		x	x
Temps de travail et de repos: Bases légales		x	x		x	
Organisation du travail		x	x		x	

Thèmes	A	B	C	Mod	AACP	ADR
Technique de la conduite						
Physique appliquée à la conduite, cinématique	x	x	x		x	x
Transporter des personnes, attitude avec les passagers	x	x	x		x	
Chargement: Charge utile, répartition, emballage, sécurité	x	x	x		x	x
Installations de conduite et aides à la conduite	x	x	x	x	x	
Intempéries, conditions routières particulières	x	x	x		x	
Entraînement à la sécurité routière et à la conduite (virages, adaptation de la vitesse)	x	x	x		x	
Atteler une remorque	x	x	x		x	
Contrôles de sécurité	x	x	x		x	
Former par étapes: Préformation, formation de base, formation principale et perfectionnement	x	x	x			
Transporter des marchandises dangereuses (cours SDR/ADR)		x	x		x	x
Violence, criminalité: Mesures de prévention			x		x	x
Sens de la circulation et perception des dangers						
Manière d'observer la circulation	x	x		x		
Environnement de la circulation, autres usagers de la route ^M	x	x	x	x	x	
Comportement dans un tunnel	x	x	x	x	x	x
Sécurité de la circulation: bases	x	x	x	x	x	
Enseignement des dangers, sens de la circulation: bases	x	x	x	x	x	x
Accidents de la circulation Comportement et analyse des causes	x	x	x	x	x	x
Prévention des accidents ^M	x	x	x	x	x	x
Responsabilité	x	x	x	x	x	x
Capacité de conduite (alcool, drogues, médicaments etc.)	x	x	x	x	x	x
Fonction d'exemple ^M	x	x	x	x	x	
Accidents de motocycles	x					
Accidents du travail et prévention			x		x	x
Santé			x	x	x	x
Conduite respectueuse de l'environnement et économe en énergie.						
Eco-Drive et sécurité routière	x	x	x	x	x	
Enseigner l'Eco-Drive	x	x	x	x	x	
Conduite préventive	x	x	x	x	x	x
Adaptation de la vitesse	x	x	x	x	x	x
Confort de conduite	x	x	x	x	x	
Aspects environnementaux	x	x	x	x	x	x
Résistances au roulement	x	x	x	x	x	
Diagramme de plein chargement: courbe de couples, de rendement et de consommation ^M	x	x	x		x	
Chaîne cinématique	x	x	x	x	x	
Technique du véhicule moderne et alternative	x	x	x	x	x	x
Mobilité combinée, utilisation des transports publics ^M	x	x	x		x	
Motocycle: Utilisation respectueuse de l'environnement	x					
Véhicules utilitaires: Exploitation respectueuse de l'environnement			x		x	